

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre février,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14 h 00 en visioconférence sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
22	13 + 1	14
Total des voix : 18		

Etaient présents :

10 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** : Trigance ; **Jacques ESPITALIER** : Quinson ; **Jean-Marie PAUTRAT** : Allons ; **Jean-Pierre HERRIOU** : Moissac-Bellevue ; **Arlette RUIZ** : St Julien le Montagnier ; **Alain SAVARY** : St Paul lez Durance ; **Romain COLIN** : Moustiers Sainte Marie ; **Paul CORBIER** : St Julien du Verdon ; **Raymonde CARLETTI** : La Martre ; **Philippe MARANGES** : Castellane

1 représentante des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix chacun) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** : Communauté de communes Alpes Provence Verdon

Date de convocation
10/02/2022

1 représentant du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (4 voix) : **Jean-Charles BORGHINI**

Délibération
n°22_02_B2_05

1 représentant des départements (2 voix) : **Claude BONDIL**, Conseil départemental des Alpes de Haute Provence

Ont donné pouvoir (1 voix chacun) : **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) à Michèle BIZOT-GASTALDI

Financement des postes Eau et milieux aquatiques – Année 2022

Modification de la délibération du Bureau du 18 novembre 2021

Le syndicat mixte du Parc porte différentes missions dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques :

- Au titre de la Charte : actions de communication sensibilisation, appui aux communes du Parc situées hors bassin versant du Verdon, animation de la démarche Regain
- Au titre de la gestion globale de l'eau sur le bassin versant du Verdon, en tant qu'EPAGE : gestion quantitative, qualité des eaux, portage du SAGE et du contrat rivière
- Au titre de la compétence GEMAPI sur le bassin versant du Verdon, en tant qu'EPAGE : mise en œuvre de la compétence GEMA transférée par les intercommunalités et de la compétence PI déléguée

Cette mise en œuvre de la politique de l'eau nécessite les besoins humains suivants :

- 1 chargée de mission eau et milieux aquatiques / responsable de pôle : 50 % budget Parc / 50 % budget GEMAPI
- 1 chargée de projet contrat rivière / zones humides : 50 % budget Parc / 50 % budget GEMAPI
- 1 chargé de projet restauration morphologique – continuités : 100 % budget GEMAPI
- 1 chargée de projet risques inondations : 100 % budget GEMAPI
- 1 technicien rivière haut et moyen Verdon : 100 % budget GEMAPI
- 1 technicien rivière bas Verdon – Artuby Jabron : 100 % budget GEMAPI
- Equipe d'agents techniques des milieux aquatiques (4 agents) : 100 % budget GEMAPI
- 1 technicien à mi-temps sur l'animation de l'opération REGAIN : budget Parc

Suite à des informations de l'Agence de l'Eau sur des possibilités de financement, avec les postes, de lignes « frais d'investissement, coûts spécifiques liés aux missions, prestations externes en lien avec les missions », et suite à l'oubli d'EDF dans le plan de financement de l'équipe rivière, il est proposé de modifier les plans de financement validés en Bureau de novembre 2021 comme suit, pour les opérations listées ci-après :

Chargée de mission eau et milieux aquatiques (50 % budget Parc et 50 % budget GEMAPI)

Ancien plan de financement :

Coût total (salaire brut chargé) : 71 000 €

Agence de l'Eau (1.3*50%*80%) : 36 920 €

Autofinancement : 34 080 €

Nouveau plan de financement avec ajouts de matériels

Coût total : **71 600 € TTC**
Salaire brut chargé : 71 000 €
Ecran et station : 600 € TTC

Recettes :

Agence de l'Eau : 37 170 € (1.3*50%*80%*71 000 + 50%*600/1.2)
Autofinancement : 34 430 €
Total : 71 600 €

Chargée de projet contrat de rivière / zones humides (50 % budget Parc et 50 % budget GEMAPI)

Ancien plan de financement :

Coût total (salaire brut chargé) : **53 000 €**
Agence de l'Eau (1.3*50%) : 34 450 €
Autofinancement : 18 550 €

Nouveau plan de financement avec ajouts de matériels et d'une prestation d'amélioration des connaissances des zones humides

Coût total : **68 360 € TTC**
Salaire brut chargé : 53 000 €
Achat petit matériel (chantiers) 1 000 € TTC
Frais organisation chantiers 4 000 € TTC
Presta amélioration connaissances ZH 10 000 € TTC
Achat téléphone 360 € TTC

Recettes :

Agence de l'Eau : 42 100 € (1.3*50%*53 000 + 50%*15000 + 50%*360/1.2)
Autofinancement : **26 260 €**
Total : 68 360 €

Chargée de projet restauration morphologique - continuités (100 % budget GEMAPI) : délibération du 1^{er} juillet 2021

Ancien plan de financement :

Coût poste de chargé de projet 2022 46 609,70 €
Agence de l'eau : 30 296,30 €
Autofinancement : 16 313,40 €

Nouveau plan de financement avec ajouts de matériels

Coût total : **47 970 € TTC**
Salaire brut chargé 46 610 €
Achat téléphone 360 € TTC
Panneau Colostre : 1 000 € TTC

Recettes :

Agence de l'eau : ... 30 946 € (1.3*50%*46 610 + 50%*360/1.2+50%*1000)
Autofinancement : 17 024 €
Total : 47 970 €

Technicien rivière haut et moyen Verdon (100 % budget GEMAPI)

Ancien plan de financement :

Coût total (salaire brut chargé) : 42 500 €
Agence de l'Eau : 20 995 €
Autofinancement : 21 505 €

Nouveau plan de financement avec ajouts de matériels

Coût total : **45 320 € TTC**
 Salaire brut chargé : 42 500 €
 Achat ordinateur : 1 800 € TTC
 Achat tablette : 660 € TTC
 Achat téléphone : 360 € TTC

Recettes :

Agence de l'Eau : 22 446 € (1.3*30 %*24438 + 1.3*50 %*18062 + 50%*2820/1.2)
 Autofinancement : 22 874 €
 Total : 45 320 €

		Part plan pluriannuel restauration entretien ripisylve Lutte contre les invasives 115 jours	Part autres missions (gestion sédimentaires, restauration cours d'eau, animation territoriale/contrat rivière, vie de la structure) 85 jours	Investissement € TTC
Coût total	45 320	24 438	18 062	2 820
Agence de l'Eau	22 446	1.3 * 30 % du salaire brut chargé 9 531	1.3 * 50 % du salaire brut chargé 11 740	50 % du HT 1 175
Autofinancement	22 874	14 907	6 322	1 645

Technicien rivière bas Verdon Artuby Jabron (100 % budget GEMAPI)

Ancien plan de financement :

Coût total (salaire brut chargé) : **43 000 €**
 Agence de l'Eau : 18 866 €
 Autofinancement : 24 134 €

Nouveau plan de financement avec ajouts de matériels

Coût total: **45 160 € TTC**
 Salaire brut chargé : 43 000 €
 Achat tablette : 660 € TTC
 Formation loutre : 1 500 € TTC

Recettes :

Agence de l'Eau : 20 450 € (1.3*30 %*24725 + 1.3*50 %*15050 + 50%*660/1.2+50%*1500)
 Autofinancement : **24 710 €**
 Total : 45 160 €

		Part plan pluriannuel restauration entretien ripisylve Lutte contre les invasives 115 jours	Part autres missions (restauration Colostre, restauration cours d'eau, continuités, zones humides, quantitatif, gouvernance, vie de la structure) 70 jours	Missions non financées : entretien des digues classées 15 jours	Investissement € TTC	Formation € TTC
Coût total	45 160	24 725	15 050	3 225	660	1 500
Agence de l'Eau	20 450	1.3 * 30 % du salaire brut chargé 9 643 €	1.3 * 50 % du salaire brut chargé 9 782	0	50 % du HT 275	50 % 750
Autofinancement	24 710	15 082	5 268	3 225	275	750

Equipe d'agents techniques des milieux aquatiques (100 % budget GEMAPI)**Ancien plan de financement :**

Coût total (salaires bruts chargés 4 agents): 139 700 €

Agence de l'Eau : 61 747 €

Autofinancement :..... 77 953 €

Nouveau plan de financement avec ajouts de la participation d'EDF :

Coût total (salaires bruts chargés 4 agents): .. 139 700 €

Agence de l'Eau : 61 747 €

EDF :25 000 €

Autofinancement :..... 52 953 €

	<i>Salaires bruts chargés 200 jours</i>	<i>Part plan de gestion sédimentaire 40 Jours</i>	<i>Part plan de restauration et d'entretien de la ripisylve 160 Jours</i>
Total pour 4 agents	139 700	27 940	111 760
Agence de l'Eau	61 747	1.3 * 50 % du salaire brut chargé 18 161	1.3 * 30 % du salaire brut chargé 43 586
EDF	25 000		
Autofinancement	52 953		

Co-animation Parc du Verdon 2022 de la démarche REGAIN (à mi-temps)**Ancien plan de financement :**

Coût total TTC : 23 966 €

Agence de l'Eau RMC (65 %) 15 578 €

Autofinancement (35 %) 8 388 €

Nouveau plan de financement avec ajouts de matériels et de prestations

Coût total :26 326 € TTC

Salaire brut chargé :.....23 966 €

Achat téléphone :360 € TTC

Prestations externes :2 000 € TTC

Recettes :

Agence de l'Eau :16 728 € (1.3*50 %*23 966 + 50%*360/1.2+50%*2000)

Autofinancement : 9 598 €

Total :26 326 €

Entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du Bureau :

- approuvent les opérations ainsi présentées
- autorisent le Président à solliciter les partenaires financiers,
- autorisent le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de ces opérations.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits
Suivent les signatures

*Acte rendu exécutoire**Après transmission en Préfecture**Le
et publication le*

Pour extrait conforme

*Le Président
Bernard CLAP*